

ESG: stratégie et mise en oeuvre



Partie intégrante de notre quotidien

Notre philosophie détermine notre action au quotidien. **Nous agissons de manière indépendante, orientée vers les investisseurs et proche de la pratique.** Notre objectif principal consiste à obtenir le meilleur rendement de placement possible, ajusté au risque, et à satisfaire ainsi les intérêts des investisseurs. Pour ce faire, nous intégrons des facteurs de durabilité financièrement pertinents dans nos processus de décision. Une gouvernance robuste complète notre démarche.

La stratégie ESG est ancrée à tous les niveaux de la fondation et mise en œuvre pour l'entreprise et pour chaque groupe de placements en tenant compte des exigences de nos investisseurs. L'orientation stratégique est définie par le Conseil de fondation dans un document de référence correspondant et mise en œuvre par la direction.

En tant qu'entreprise à but non lucratif, nous examinons en permanence la structure de frais en faveur de nos investisseurs et proposons des solutions d'investissement les plus avantageuses possibles. IST est active en tant que gérant de portefeuille de certains groupes de placements et en tant que fournisseur d'une plateforme de produits gérés en externe. Cette particularité est prise en compte dans notre approche ESG.

Nous publions des rapports transparents au niveau de l'entreprise et des produits.

De vision à stratégie

Notre stratégie de durabilité ainsi que nos convictions en matière de placement découlent directement de la charte et de la stratégie commerciale d'IST. Avec son orientation stratégique, IST vise une croissance organique et qualitative au profit de ses investisseurs. Elle tire parti de son positionnement de premier plan sur le marché, de son indépendance, de son infrastructure moderne et avantageuse ainsi que de son vaste réseau d'institutions de prévoyance et de prestataires financiers.

CHARTES	Vision: nous sommes le partenaire privilégié pour des solutions d'investissement innovantes et sur mesure de premier ordre.
	Mission: nous contribuons à garantir durablement la prévoyance professionnelle grâce à des solutions d'investissement innovantes et sur mesure de premier ordre.
	Valeurs: indépendance, compétence, engagement, intégrité.
CONVICTION DE PLACEMENT	Nous nous engageons à respecter une bonne gouvernance et à intégrer des critères de durabilité afin d'atteindre les objectifs de placement. Nous nous tenons à des indices de référence standards au sens large et intégrons notre approche ESG.
PRINCIPES DE DURABILITE	• Intégration dans les processus de placement • Dialogue: l'engagement et l'exercice des droits de vote priment sur l'exclusion • Représentation des intérêts des investisseurs • Publication de rapports transparents
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	• Élément de la stratégie d'affaires • Consignée dans le document de référence ESG • Active, prospective et conforme aux normes du marché, mise en œuvre au niveau de l'entreprise et des groupes de placements en tenant compte des exigences de nos investisseurs

La durabilité au niveau de la fondation...

Différents facteurs de durabilité sont pris en compte de manière ciblée:

Environnement

- Stratégie climatique y.c. mesure de l'empreinte CO₂
- Gestion des déchets et de l'énergie
- Minimisation des voyages professionnels

Social

- Politique du personnel durable
- Sécurité et santé au travail
- Diversité et égalité des chances

- Sécurité et protection des données

Gouvernance

- Ethique professionnelle et égalité de traitement des investisseurs
- Indépendance du Conseil de fondation et des comités
- Structure à but non lucratif et politique de rémunération moderne
- Gestion du risque et conformité

ESG: stratégie et mise en oeuvre

... et appliquée au niveau des produits

Processus de sélection des gérants

IST suit une approche «Best in Class» pour la sélection et la surveillance des gérants. La condition préalable à l'attribution d'un mandat est la signature de l'initiative UN PRI ou l'existence d'un concept ESG crédible. Lors de la sélection et de la surveillance périodique des gérants externes, une due diligence opérationnelle est menée afin d'examiner et de documenter le cadre ESG et l'application des approches qui y sont décrites.

Approches ESG dans les groupes de placements

Différentes approches ESG sont appliquées en fonction de la stratégie d'investissement, de la nature des investissements et du style de gestion (actif, passif).

Exclusions

Les gérants externes sont tenus d'appliquer

la liste d'exclusions d'IST et peuvent la compléter par d'autres exclusions.

Engagement

IST poursuit deux stratégies d'engagement en collaboration avec Sustainalytics:

- **Material Risk Engagement:** approche basée sur le risque, consistant à dialoguer avec les entreprises ayant des notes de risque ESG élevées, à proposer des améliorations et à surveiller leur mise en œuvre, conformément à la méthodologie de Sustainalytics.
- **Engagement thématique:** IST soutient l'initiative «Biodiversity and Natural Capital». Un dialogue visant à renforcer la biodiversité est mené avec plus de 50 entreprises.

Exercice des droits de vote

IST exerce directement les droits de vote pour les actions suisses. Pour les actions étrangères, les gérants externes exercent

les droits de vote en tenant compte des recommandations de leurs conseillers respectifs.

Intégration des critères ESG

L'approche Intégration des critères ESG est notamment utilisée dans les stratégies actives. Les risques matériels de nature ESG sont évalués et pris en compte dans le cadre de l'analyse financière.

Best in Class

L'approche «Best in Class» est notamment utilisée dans les stratégies actives.

Impact

Avec IST3 PRIVATE EQUITY 3 IMPACT EUR IST lance son premier produit avec l'objectif d'un impact durable en réalisant des buts sociétaux et environnementaux.

Composition de la liste d'exclusions

ASIR	– Armes nucléaires – Munitions à fragmentation et mines antipersonnel
THEMES / SECTEURS	– Extraction de charbon et production d'électricité à partir du charbon (CA > 25 %)
PAYS	– Embargo sur les armes du Conseil de sécurité de l'ONU; OFAC ¹ – Mesures de sanctions du gouvernement suisse
ENGAGEMENT	– Exclusion d'entreprises non désireuses de coopérer – Violation des critères normatifs

¹ OFAC: l'Office of Foreign Assets Control («OFAC») du Département du Trésor américain gère et applique des sanctions économiques et commerciales fondées sur la politique étrangère et les objectifs de sécurité nationale des États-Unis à l'encontre de certains pays et régimes étrangers, de terroristes, de trafiquants internationaux de stupéfiants, de personnes engagées dans des activités liées à la prolifération d'armes de destruction massive et d'autres menaces pour la sécurité nationale, la politique étrangère ou l'économie des États-Unis. Source: <https://home.treasury.gov>

Reporting transparent

Le reporting sur la prise en compte de facteurs de durabilité est établi de manière compréhensible et détaillée au niveau de la fondation et des différents groupes de placements.

Au niveau de l'entreprise

- Rapport de durabilité annuel
- Rapport sur l'engagement annuel
- Rapports sur l'exercice des droits de vote pour les actions suisses et étrangères (consolidés et spécifiques).

Au niveau des groupes de placements

- Les factsheets ESG résument pour les

placements traditionnels les principaux indicateurs ESG ainsi que les approches appliquées.

- Les indicateurs ESG pour les placements traditionnels, basés sur les Swiss Climate Scores et l'ASIP sont présentés dans le rapport de durabilité.
- Rapports ESG des gérants externes sur demande.

IST Investmentstiftung

Manessestrasse 87 | 8045 Zürich

Tel. 044 455 37 00 | Fax 044 455 37 01

info@istfunds.ch | istfunds.ch

IST Fondation d'investissement

Avenue Ruchonnet 2 | 1003 Lausanne

Tél 021 311 90 56 | Fax 044 455 37 01

info@istfunds.ch | istfunds.ch